

Nogaro et Cazaubon (Canton) – Résultats du 2e tour des présidentielles

Pourcentages et les résultats par village



Nogaro et Cazaubon (Canton) – Résultats du 2e tour des présidentielles

Noter la faible proportion d'abstentions dans l'ex-canton de Nogaro (18,1%). Dans l'ex-canton de Cazaubon, c'est à peine plus fort : 20,6 %. Il apparaît que les idées de Marine Le Pen ont trouvé un écho dans beaucoup de villages.

Totaux du nouveau canton

Inscrits : 10 134 ; votants : 8 212 ; exprimés : 6987 ; Macron : 4685 (67,0 % des exprimés) ; Le Pen : 2 430 (34,7%).

Pour l'ex-canton de Nogaro

Sur 6 485 inscrits, il y a eu 5 313 votants (81,9 % des inscrits) et 4463 exprimés (84,0 % des votants).

Un seul village donne la majorité à Marine Le Pen : Toujouse ; et un autre les donne à égalité : Cravencères. Noter aussi 1 voix de différence à Bétous. Ailleurs, la proportion varie autour de 2/3 des exprimés pour Emmanuel Macron et 1/3 pour Marine Le Pen.

Pour l'ex-canton de Cazaubon

Sur 3649 inscrits, il y a eu 2 899 votants (79,4% des inscrits) et 2 524 exprimés (87,0 % des votants).

Aucun village ne donne la majorité à Marine Le Pen, mais, dans deux d'entre eux, l'écart est faible : à Larée et à Lias-d'Armagnac.

Résultats des exprimés de l'ex-canton de Nogaro

Arblade-le-Haut : M 117, LP 63 ; Bétous : M 22, LP 21 ; Bourrouillan : M 69, LP 18 ; Caupenne-d'Armagnac : M 161, LP 73 ; Cravencères : M24, LP 24 ; Espas : M 50, LP 16 ; Lanne-Soubiran : M 46, LP 29 ; Laujuzan : M 73, LP 61 ; Le Houga : M 455, LP 196 ; Loubédât : M 42, LP 28 ; Luppé-Violles : M 46, LP 33 ; Magnan : M 77, LP 46 ; Manciet : M 306, LP 137 ; Monguilhem : M 122, LP 41 ; Monlezun-d'Armagnac : M 67, LP 48 ; Mormès : M 49, LP 25 ; Nogaro : M 678, LP 279 ; Perchède : M 45, LP 23 ; Sainte-Christie-d'Armagnac : M 154, LP 86 ; Saint-Griède : M 60, LP 29 ; Saint-Martin-d'Armagnac : M 72, LP 64 ; Salles-d'Armagnac : M 41, LP 24 ; Sion : M 42, LP 19 ; Sorbets : M 85, LP 38 ; Toujouse : M 62, LP 66 ; Urgosse : M 81, LP 47.

Résultats des exprimés de l'ex-canton de Cazaubon

Ayzieu : M 49, LP 23 ; Campagne-d'Armagnac : M 81, LP 37 ; Cazaubon : M 530, LP 321 ; Estang : M 274, LP 120 ; Lannemaignan : M 37, LP 22 ; Larée : M 66, LP 60 ; Lias-d'Armagnac : M 46, LP 44 ; Marguestau : M 34, LP 10 ; Mauléon-d'Armagnac : M 100, LP 56 ; Maupas : M 72, LP 20 ; Monclar-d'Armagnac : M 64, LP 46 ; Panjas : M 157, LP 63 ; Réans : M 92, LP 52.



Table de dépouillement à Nogaro



Table de dépouillement à Nogaro



Table de dépouillement à Nogaro



Le représentant d'un institut de sondage avec Christian Peyret, maire de Nogaro